

ASSOCIATION D'UN PROFESSIONNEL DÉLÉGUÉ À UNE INSCRIPTION

**Document explicatif
3 décembre 2018**

Table des matières

1	Règles générales	3
1.1	Association d'un professionnel délégué à une ou à plusieurs inscriptions.....	3
1.2	Numéro de pratique du professionnel délégué	3
2	Création d'une association au moment de procéder à une nouvelle inscription	4
3	Création d'une association en modifiant une inscription existante	5
4	Création d'une association à plusieurs inscriptions	7
4.1	Création d'une association à plusieurs inscriptions	8
4.2	Transfert d'associations à un nouveau professionnel délégué.....	14
4.3	Fermeture des associations avec un professionnel délégué.....	16
5	Changements relatifs à l'inscription	19

1 Règles générales

1.1 Association d'un professionnel délégué à une ou à plusieurs inscriptions

Le service en ligne *Inscription de la clientèle des professionnels de la santé* permet d'associer un « professionnel délégué » à un ou à plusieurs patients inscrits auprès d'un médecin de famille.

Dans le présent guide, le terme « professionnel » fait référence au médecin de famille auprès duquel le patient est inscrit et le terme « inscription » fait référence au patient inscrit auprès d'un médecin de famille.

Le système permet une telle association de trois façons :

- au moment de procéder à une nouvelle inscription par le sous-menu *Inscrire la clientèle* du menu *Inscription*;
- en modifiant une inscription existante par le sous-menu *Modifier une inscription* du menu *Modification*;
- de façon massive ou une à une par le sous-menu *Modifications supplémentaires* du menu *Modification*.

Un professionnel délégué peut être :

- un médecin résident en médecine de famille;
- une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (IPSPL);
- une candidate infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (CIPSPL).

Une inscription peut être associée **à un seul professionnel délégué à la fois**. Il ne peut y avoir deux professionnels délégués associés à la même inscription durant la même période.

1.2 Numéro de pratique du professionnel délégué

Afin d'associer un professionnel délégué à une inscription, il faut saisir son numéro de pratique (numéro), qui est composé de la classe du professionnel RAMQ et du numéro de permis octroyé par l'ordre professionnel.

Pour un médecin résident, le premier chiffre correspond à la classe du professionnel, soit un 5, suivi des 5 chiffres de son numéro de permis. Exemple : 5-XXXXX.

Pour une IPSPL ou une CIPSPL, le premier chiffre correspond à la classe du professionnel, soit un 8. Le numéro de permis doit débiter par le chiffre 1, suivi des 4 derniers chiffres du numéro de permis. Exemple : 8-1XXXX.

2 Création d'une association au moment de procéder à une nouvelle inscription

Il est possible d'associer un professionnel délégué à une inscription lors de la création de celle-ci. Pour ce faire :

- accéder au sous-menu *Inscrire la clientèle* du menu *Inscription*;
- à la section *Identification du professionnel de la santé*, saisir le numéro du professionnel délégué en plus du numéro du professionnel auprès duquel le patient sera inscrit.

The screenshot shows a web application interface for 'Inscrire la clientèle des professionnels de la santé'. The main content area is titled 'Inscrire la clientèle'. It features a sidebar on the left with navigation options like 'Accueil', 'Inscription', 'Modification', 'Consultation', 'Rapports', 'Formulaires', 'Guide utilisateur', and 'Gestion des consultations'. The main form has a blue header and contains the following sections:

- Contexte de travail actuel**: A dropdown menu currently set to 'Hors-GMP' with a 'Changer' button to its right.
- Identification du professionnel de la santé**: A search bar and a dropdown menu.
- Professionnel délégué**: A search bar with a magnifying glass icon, and two input fields labeled 'Nom' and 'Prénom'. This section is highlighted with a red box.

At the bottom of the form, there are three buttons: 'Annuler', '< Précédent', and 'Suivant >'.

L'association du professionnel délégué lors de l'inscription du patient prendra effet dès que l'utilisateur aura appuyé sur le bouton *Transmettre* à la fin du processus d'inscription.

3 Création d'une association en modifiant une inscription existante

Il est possible d'associer un professionnel délégué à une inscription en modifiant une inscription existante. Pour ce faire :

- accéder à l'inscription du patient pour lequel une association doit être créée à partir du sous-menu *Modifier une inscription* du menu *Modification*;
- dans la fiche du patient, à la section *Identification du professionnel*, appuyer sur le bouton *Modifier* qui dirige vers une nouvelle page.

Identification du professionnel

Professionnel de la santé

Numéro du professionnel : 1XXXXX
Nom : JALBERT
Prénom : GUY

Professionnel délégué

Numéro du professionnel délégué :
Nom :
Prénom :

Modifier

- saisir le numéro du professionnel délégué.

Inscription de la clientèle des professionnels de la santé

Utilisateur

Accueil

Inscription

- Inscrire la clientèle
- Rechercher préinscription
- Envoyer massivement

Modification

- **Modifier une inscription**
- Modifications supplémentaires

Consultation

- Inscriptions
- Patient inscrit

Rapports

Formulaires

- Guide utilisateur

Gestion des consultations

- Poser aux questions

Modifier une inscription

Contexte de travail actuel

Hurs-GHP Changer

Identification de l'inscription

Catégorie d'inscription : Médecine familiale
Date de prise d'effet : 2010-08-11
Date de fin :
Personne assurée : ABCD12345678 ABC, D
Professionnel : 1XXXXX JALBERT, GUY
Lieu de suivi ou localité : 50006 - CLINIQUE MEDICALE SANTE

Modifier le professionnel délégué

Numéro du professionnel délégué *

Nom Prénom

Annuler Supprimer professionnel délégué Transmettre

L'association du professionnel délégué à l'inscription en cours de modification prendra effet dès que l'utilisateur aura appuyé sur le bouton *Transmettre*.

Un message confirmant que la modification est effectuée avec succès s'affichera. Si une association avec un autre professionnel délégué est présente au moment d'effectuer la modification, l'utilisateur doit :

- effacer le numéro présent dans le champ *Numéro du professionnel délégué*;
- saisir le numéro du nouveau professionnel délégué. L'association précédente sera automatiquement fermée la veille de la date de la modification.

Il est possible de supprimer une association en appuyant sur le bouton *Supprimer professionnel délégué*. Toutefois, l'utilisateur **ne doit pas se servir de ce bouton pour fermer une association terminée**. Pour mettre fin à une association, **voir la section IV. C.** du présent guide.

4 Création d'une association à plusieurs inscriptions

Il est possible d'associer un professionnel délégué à plusieurs inscriptions en une seule opération. Un nouveau sous-menu, nommé *Modifications supplémentaires*, est maintenant disponible sous le menu *Modification*. Cette nouvelle section permet de créer, de transférer ou de mettre fin à des associations « professionnel délégué-inscription » de façon massive. Elle permet également de le faire une à une.

La première étape consiste à choisir la catégorie d'inscription. Les choix de catégorie sont :

- *Médecine familiale et Sans visite;*
- *Médecine familiale;*
- *Sans visite.*

Les numéros d'assurance maladie (NAM) qui s'affichent dans les étapes suivantes sont ceux qui font partie de la catégorie d'inscription choisie.

Par la suite, il faut saisir soit un numéro de professionnel soit un numéro de professionnel délégué dans la section *Initier la transaction*. Les actions qui pourront être effectuées lors des étapes suivantes dépendent du type de professionnel choisi.

Si l'utilisateur saisi un numéro de **professionnel**, les actions possibles seront :

- *Ajouter une ou plusieurs association(s) à un professionnel délégué;*
- *Mettre fin à des associations avec un professionnel délégué.*

Page *Initier* :

The screenshot shows the 'Modifications supplémentaires' page. The 'Initier la transaction' section has a red arrow pointing to the 'Professionnel' radio button. The 'Identifier l'opération à effectuer' section has three radio button options: 'Ajouter une ou plusieurs association(s) à un professionnel délégué', 'Transférer des associations à un nouveau professionnel délégué', and 'Mettre fin à des associations avec un professionnel délégué'. The 'Suivant >' button is visible at the bottom right of the main content area.

Si l'utilisateur saisi un numéro de **professionnel délégué**, les actions possibles seront :

- *Transférer des associations à un nouveau professionnel délégué;*
- *Mettre fin à des associations avec un professionnel délégué.*

Page *Initier* :

The screenshot shows a web application interface for health professionals. The main header is 'Inscription de la clientèle des professionnels de la santé'. The left sidebar contains navigation options like 'Inscription', 'Modification', 'Consultation', 'Formulaires', and 'Gestion des consultations'. The main content area is titled 'Modifications supplémentaires' and includes sections for 'Contexte de travail actuel', 'Initier la transaction', and 'Identifier l'opération à effectuer'. A red arrow points to the 'Professionnel délégué' radio button in the 'Initier la transaction' section.

4.1 Création d'une association à plusieurs inscriptions

Pour créer une association à plusieurs inscriptions :

- saisir le numéro du professionnel à la section *Initier la transaction* et choisir l'opération *Ajouter une ou plusieurs associations à un professionnel délégué* dans la section *Identifier l'opération à effectuer*.
- appuyer sur le bouton *Suivant*; l'utilisateur est redirigé vers une nouvelle page qui permettra de sélectionner des critères de recherche pour repérer les inscriptions à associer.

La page *Préciser* comprend les sections :

- *Résumé de la transaction;*
- *Prise d'effet de la ou des nouvelle(s) association(s) avec un professionnel délégué;* le système applique par défaut la date du jour et celle-ci ne peut pas être modifiée;
- *Critère de vulnérabilité :* permet de rechercher une inscription en fonction de l'état de santé du patient (vulnérable ou non vulnérable);
- *Identification du lieu de suivi actuel :* la sélection d'au moins un lieu de suivi est obligatoire;
- *Identification des associations actuelles avec un professionnel délégué :* présente la liste des professionnels délégués pour lesquels une ou des inscriptions sont associées;

- *Identification du nouveau professionnel délégué* : saisir le numéro du professionnel délégué pour lequel l'utilisateur désire associer des inscriptions, ce champ est obligatoire.

Page *Préciser* sans critère de vulnérabilité :

The screenshot displays a web application interface with a sidebar on the left and a main content area on the right. The sidebar contains navigation links for 'Inscription', 'Modification', 'Consultation', 'Rapports', 'Formulaires', 'Gestion des consultations', and 'Posez vos questions'. The main content area is titled 'Modifications supplémentaires' and contains several sections:

- Contexte de travail actuel**: A field for 'Hors-GMF' with a 'Changer' button.
- Résumé de la transaction**: A table with columns 'Catégorie', 'Professionnel', and 'Transaction en cours'. The values are 'Médecine familiale et Sans visite', 'DXXXX JALBERT, GUY', and 'Ajouter une ou plusieurs association(s) avec un professionnel délégué' respectively.
- Prise d'effet de la ou des nouvelle(s) association(s) avec un professionnel délégué**: A date field for 'Date de début' set to '2018-11-25'.
- Critère de vulnérabilité**: A dropdown menu for 'Type de clientèle' set to 'Vulnérable et générale'.
- Identification du lieu de suivi actuel**: A table with columns 'Lieu de suivi actuel' and 'GMF actuel'. It lists several medical clinics with checkboxes and their corresponding GMF numbers.
- Identification des associations actuelles avec un professionnel délégué**: A list of professionals with their IDs and names, including 'SXXXX HAMEL, JUSTIN', 'SXXXX JALBERT, LAURIE', 'EXXXX HAINS, PENELOPE', and 'SXXXX KING, SUZANNE'.
- Identification du nouveau professionnel délégué**: A search field for 'Professionnel délégué' with sub-fields for 'Nom' and 'Prénom'.

At the bottom of the page, there are three buttons: 'Annuler', '< Précédent', and 'Suivant >'.

Page *Préciser* avec un choix de critères de vulnérabilité :

Modifications supplémentaires

Contexte de travail actuel

Num-GMP

Résumé de la transaction

Catégorie : Médecine familiale et Sans visite
Professionnel : LXXXXX JALBERT, GUY
Transaction en cours : Ajouter une ou plusieurs association(s) avec un professionnel délégué

Prise d'effet de la ou des nouvelle(s) association(s) avec un professionnel délégué

Date de début :

Critère de vulnérabilité

Type de clientèle :

Codes de vulnérabilité :

Pour sélectionner plusieurs codes de vulnérabilité, maintenir la touche CTRL enfoncée.

Lorsque l'ensemble des critères de recherche est complet, l'utilisateur appuie sur le bouton *Suivant*. Il est redirigé vers la page permettant de sélectionner les inscriptions à associer.

Page *Sélectionner* :

Modifications supplémentaires

Contexte de travail actuel [?](#)

Hors-GMF Changer

Résumé de la transaction

Catégorie : Médecine familiale et Sans voite
Professionnel : XXXXXX JALBERT, GUY
Transaction en cours : Ajouter une ou plusieurs association(s) avec un professionnel délégué

Plus de Colonne [?](#)

Sélectionner les inscriptions [?](#)

NAM	Nom, prénom	Prise d'effet	Fin	Lieu	GMF	Code(s) de vulnérabilité
ABCD12345678	ALI, K	2012-11-12		5XXXX4		
ABCD12345679	BEA, C	2018-02-16		5XXXX4		10
ABCD12345670	BER, M	2015-01-15		5XXXX4		1
ABCD12345671	BOI, S	2017-12-01		5XXXX5		2
ABCD12345672	BRA, M	2017-11-24		5XXXX5		
ABCD12345673	CAT, T	2017-12-08		5XXXX5		
ABCD12345674	CON, C	2011-03-21		5XXXX5		
ABCD12345675	COR, C	2013-01-07		5XXXX5		1
ABCD12345676	CSA, K	2011-03-21		5XXXX5		1
ABCD12345677	DAV, A	2016-10-19		5XXXX5		10
ABCD12345680	DAV, C	2017-12-15		5XXXX5		2

Nombre d'inscriptions : 10

Inscriptions sélectionnées

NAM	Nom, prénom	Prise d'effet	Fin	Lieu	GMF	Code(s) de vulnérabilité
-----	-------------	---------------	-----	------	-----	--------------------------

Nombre d'inscriptions sélectionnées : 0

Annuler < Précédent Suivant >

ATTENTION : Seuls les NAM pour lesquels aucune association n'est active s'affichent.

Si l'utilisateur désire associer à un nouveau professionnel délégué une inscription dont le NAM ne s'affiche pas, il doit :

- utiliser l'opération *Transférer des associations à un nouveau professionnel délégué* (voir la section **IV. B**), ou
- fermer l'association par l'opération *Mettre fin à des associations avec un professionnel délégué* (voir section **IV. C**) et effectuer la nouvelle association à partir de l'opération *Ajouter une ou plusieurs association(s) à un professionnel délégué*.

Il peut également suivre la procédure décrite à la section III du présent guide.

En fonction des critères choisis, la liste d'inscriptions s'affiche dans la section *Sélectionner les inscriptions*. Pour qu'une inscription puisse être associée à un professionnel délégué, son NAM doit paraître dans la section *Inscriptions sélectionnées* juste en dessous. Pour associer un professionnel délégué à une inscription :

1. cliquer sur le NAM de la ou des inscriptions désirées; la ligne devient bleue;
2. appuyer sur la flèche simple qui pointe vers le bas (▼) pour transférer la ou les inscriptions dans la section *Inscriptions sélectionnées* : la ou les inscriptions sont retirées de la section *Sélectionner les inscriptions*.

Voici un exemple :

The screenshot shows two sections of the interface. The top section, titled "Sélectionner les inscriptions", contains a table with 10 rows. The second row (NAM: ABCD12345670) is highlighted in blue. Below the table, it says "Nombre d'inscriptions : 30". A red arrow points to this count. Below the table are four arrow buttons: a double-down arrow, a single-down arrow, a single-up arrow, and a double-up arrow. A red arrow points to the single-down arrow. The bottom section, titled "Inscriptions sélectionnées", contains a table with 4 rows, which are the rows that were selected in the top section. Below this table, it says "Nombre d'inscriptions sélectionnées : 4". A red arrow points to this count. At the bottom of the interface are three buttons: "Annuler", "< Précédent", and "Suivant >".

NAM	Nom, prénom	Prise d'effet	Fin	Lieu	GMF	Code(s) de vulnérabilité
ABCD12345678	BEA, C	2018-02-16		5XXXX4		10
ABCD12345679	BER, M	2018-01-15		5XXXX4		1
ABCD12345670	BRA, M	2017-11-24		5XXXX4		
ABCD12345671	COR, C	2013-01-07		5XXXX5		1
ABCD12345672	CSA, K	2011-03-21		5XXXX5		1
ABCD12345673	DAV, A	2016-10-19		5XXXX5		10
ABCD12345674	DAV, C	2017-12-15		5XXXX5		3
ABCD12345675	ELL, O	2018-01-15		5XXXX5		2
ABCD12345676	GAU, L	2017-09-08		5XXXX5		
ABCD12345677	GEO, V	2017-12-08		5XXXX5		1,15
ABCD12345660	GIR, D	2011-04-04		5XXXX5		1

NAM	Nom, prénom	Prise d'effet	Fin	Lieu	GMF	Code(s) de vulnérabilité
ABCD12345670	BRA, M	2017-11-24		5XXXX4		
ABCD12345672	CSA, K	2011-03-21		5XXXX5		1
ABCD12345674	DAV, C	2017-12-15		5XXXX5		3
ABCD12345675	ELL, O	2018-01-15		5XXXX5		2

Si une inscription a été sélectionnée par erreur, elle peut être retirée de la liste en appuyant sur la flèche simple qui pointe vers le haut (▲), l'inscription retourne à la toute fin dans la liste de la section *Sélectionner les inscriptions*.

Les flèches doubles (⇩ et ⇧) permettent de transférer l'ensemble des patients d'une liste à l'autre. Chacune des listes contient un compteur qui présente le nombre d'inscriptions dans chacune des sections.

Le bouton *Suivant* permet de poursuivre le traitement. Après avoir appuyé sur le bouton *Suivant*, le système affiche un message de confirmation de traitement.

Page Confirmer :

The screenshot displays a web application interface for 'Inscription de la clientèle des professionnels de la santé'. The page is titled 'Modifications supplémentaires' and features a navigation menu on the left and a main content area on the right.

Navigation Menu (Left):

- Utilisateur
- Accueil
- Inscription
 - Inscrire la clientèle
 - Rochercher préinscription
 - Envoyer massivement
- Modification
 - Modifier une inscription
- Modifications supplémentaires
- Consultation
 - Inscriptions
 - Patient inscrit
- Rapports
- Formulaires
- Guide utilisateur
- Gestion des consultations
- Fora aux questions

Main Content Area (Right):

Modifications supplémentaires

Édition | Prévisualiser | Réviser | Confirmer

Résumé de la transaction

Catégorie :	Médecine familiale et Sans visite
Professionnel :	100000 JALBERT, GUY
Transaction en cours :	Ajouter une ou plusieurs association(s) avec un professionnel délégué

Confirmation de la transaction

4 inscriptions ont été modifiées.

4.2 Transfert d'associations à un nouveau professionnel délégué

Il est possible de transférer des associations à un nouveau professionnel délégué uniquement si la transaction est initiée à partir d'un numéro de professionnel délégué. Cette opération permet de transférer une partie ou l'ensemble des associations d'un professionnel délégué à un autre professionnel délégué.

L'utilisateur doit saisir le numéro du professionnel délégué et choisir *Transférer des associations à un nouveau professionnel délégué* dans la section *Identifier l'opération à effectuer*.

The screenshot shows the 'Modifications supplémentaires' page. The left sidebar contains navigation options like 'Inscription', 'Modification', 'Consultation', 'Formulaires', and 'Gestion des consultations'. The main content area is titled 'Modifications supplémentaires' and contains three sections: 'Contexte de travail actuel' (Hors-GMP), 'Initier la transaction' (with a dropdown for 'Médecine familiale et Sans visite' and a search box 'SXXXXX1'), and 'Identifier l'opération à effectuer' (with three radio button options). A red arrow points to the 'Transférer des associations à un nouveau professionnel délégué' option. The 'Suivant >' button is visible at the bottom right.

Comme pour la section précédente, l'utilisateur sera redirigé vers la page *Préciser* au moment d'appuyer sur le bouton *Suivant*. Cette page permet de préciser les associations qui seront transférées au nouveau professionnel délégué.

Cette page comprend les sections :

- *Résumé de la transaction*;
- *Prise d'effet de la ou des nouvelle(s) association(s) avec un professionnel délégué* : le système applique par défaut la date du jour et celle-ci ne peut être modifiée. La ou les associations existantes seront automatiquement fermées la veille de la nouvelle association;
- *Critère de vulnérabilité* : permet de rechercher l'association actuelle en fonction de l'état de santé du patient (vulnérable ou non vulnérable);
- *Identification du lieu de suivi actuel* : la sélection d'au moins un lieu de suivi est obligatoire;

- *Identification des associations actuelles avec un professionnel délégué* : présente les professionnels pour lesquels une ou des inscriptions sont actuellement associées au professionnel délégué saisi à la page *Initier la transaction*. La sélection d'au moins un professionnel est obligatoire;
- *Identification du nouveau professionnel délégué* : saisir le numéro du professionnel délégué pour lequel l'utilisateur désire transférer les associations. Ce champ est obligatoire.

Modifications supplémentaires

Contexte de travail actuel

Hors-ORF Changer...

Résumé de la transaction

Catégorie : Médecine familiale et Sans visite
 Professionnel délégué : SXXXX1 HAMEL, JUSTIN
 Transaction en cours : Transférer des associations à un nouveau professionnel délégué

Prise d'effet de la ou des nouvelle(s) association(s) avec un professionnel délégué

Date de début : 2018-11-28

Critère de vulnérabilité

Type de clientèle : Vulnérable et générale

Identification du lieu de suivi actuel

Lieu de suivi actuel	GMF actuel
<input type="checkbox"/> SXXXX - CLINIQUE MEDICALE SANTE	
<input type="checkbox"/> SXXXX - CLINIQUE MEDICALE 1	
<input type="checkbox"/> SXXXX - CLINIQUE MEDICALE 2	1999 GMF CLINIQUE MEDICALE
<input type="checkbox"/> SXXXX - CLINIQUE MEDICALE 3	1999 GMF CLINIQUE MEDICALE
<input type="checkbox"/> SXXXX - CLINIQUE MEDICALE 3	1999 GMF CLINIQUE MEDICALE

Identification des associations actuelles avec un professionnel délégué

Professionnel : SXXXX1 ALBERT, GUY

Identification du nouveau professionnel délégué

Professionnel délégué : SXXXX1

Nom : HAMEL Prénom : PERGLOPPE

Annuler < Précédent Suivant >

L'utilisateur doit appuyer sur le bouton *Suivant* afin de passer à la page *Sélectionner* qui présente les inscriptions en fonction des critères de recherche choisis. La sélection des inscriptions s'effectue de la même façon que pour créer des associations. Voir la section **A. Ajout massif d'associations à un professionnel délégué** du présent guide.

Les inscriptions qui sont transférées sont celles qui sont présentes dans la section *Inscriptions sélectionnées* de la page *Sélectionner*.

En appuyant sur le bouton *Suivant*, la page de confirmation de traitement s'affiche. L'utilisateur peut constater les transferts réussis ainsi que ceux qui ont échoués avec la raison du refus. Les associations précédentes dont le transfert est réussi sont automatiquement fermées la veille de la date du transfert.

4.3 Fermeture des associations avec un professionnel délégué

Il est possible de mettre fin à des associations avec un professionnel délégué à partir du numéro de professionnel ou du numéro du professionnel délégué. Cette opération permet de mettre fin à des associations de façon massive ou une à une.

Comme présenté à la section IV du présent guide, l'utilisateur doit saisir le numéro du professionnel ou le numéro du professionnel délégué. Par la suite, il doit choisir l'opération *Mettre fin à des associations avec un professionnel délégué* de la section *Identification de l'opération à effectuer*.

L'utilisateur doit appuyer sur le bouton *Suivant* afin de passer à la page *Préciser*.

Cette page comprend les sections :

- *Résumé de la transaction*;
- *Mettre fin à des associations avec un professionnel délégué* : une date de fin doit être saisie. Cette date est obligatoire;
- *Critère de vulnérabilité* : permet de rechercher l'association actuelle en fonction de l'état de santé du patient (vulnérable ou non vulnérable);
- *Identification du lieu de suivi actuel* : la sélection d'au moins un lieu de suivi est obligatoire;
- *Identification des associations actuelles avec un professionnel délégué* :
 - Si l'utilisateur a initié la transaction (à la page *Initier*) à partir d'un numéro de professionnel : la liste présente les professionnels délégués pour lesquels une ou des inscriptions lui sont actuellement associées. La sélection d'au moins un professionnel délégué est obligatoire.
 - Si l'utilisateur a initié la transaction (à la page *Initier*) à partir d'un numéro de professionnel délégué : la liste présente les professionnels pour lesquels une ou des inscriptions sont actuellement associées au professionnel délégué dont le numéro a été saisi à la page précédente. La sélection d'au moins un professionnel est obligatoire.

Page *Préciser* lorsque la transaction est initiée par un numéro de professionnel :

The screenshot displays a web application interface for 'Modifications supplémentaires'. On the left is a sidebar menu with categories like 'Inscription', 'Modification', 'Consultation', 'Formulaires', and 'Gestion des consultations'. The main content area is divided into several sections:

- Contexte de travail actuel**: Shows 'Hora-GMF' with a 'Changer' button.
- Résumé de la transaction**: A table with fields for 'Catégorie' (Médecine familiale et Sans visite), 'Professionnel' (1XXXX JALBERT, GUY), and 'Transaction en cours' (Mettre fin à des associations avec un professionnel délégué).
- Mettre fin à des associations avec un professionnel délégué**: A form with a 'Date de fin' input field.
- Critère de vulnérabilité**: A dropdown menu set to 'Vulnérable et générale'.
- Identification du lieu de suivi actuel**: A table with columns 'Lieu de suivi actuel' and 'GMF actuel'. It lists several clinic options, with '1999 GMF CLINIQUE MÉDICALE' selected.
- Identification des associations actuelles avec un professionnel délégué**: A list of professionals with checkboxes. '1XXXX JALBERT, LAURIE' and '81XXXX HAINS, RENÉLOPPE' are checked.

At the bottom, there are navigation buttons: 'Annuler', '< Précédent', and 'Suivant >'.

Page *Préciser* lorsque la transaction est initiée par un numéro de professionnel délégué :

Modifications supplémentaires

Contexte de travail actuel

Hors-GMF Changer...

Résumé de la transaction

Catégorie : Médecine familiale et Sans visites
Professionnel délégué : SXXXX1 HAMEL, JUSTIN
Transaction en cours : Mettre fin à des associations avec un professionnel délégué

Mettre fin à des associations avec un professionnel délégué

Date de fin :

Critère de vulnérabilité

Type de clientèle : Vulnérable et générale

Identification du lieu de suivi actuel

Lieu de suivi actuel	GMF actuel
<input type="checkbox"/> SXXXX - CLINIQUE MEDICALE SANTE	
<input type="checkbox"/> SXXXX5 - CLINIQUE MEDICALE 1	
<input type="checkbox"/> SXXXX6 - CLINIQUE MEDICALE 2	1999 GMF CLINIQUE MEDICALE
<input type="checkbox"/> SXXXX6 - CLINIQUE MEDICALE 3	
<input type="checkbox"/> SXXXX8 - CLINIQUE MEDICALE 2	1999 GMF CLINIQUE MEDICALE

Identification des associations actuelles avec un professionnel délégué

Professionnel
 SXXXXX JALBERT, GJF

Annuler < Précédent Suivant >

L'utilisateur doit appuyer sur le bouton *Suivant* afin de passer à la page *Sélectionner* qui présente les inscriptions en fonction des critères de recherche choisis. La sélection des inscriptions s'effectue de la même façon que pour ajouter des associations. Voir la section **A. Ajout massif d'associations à un professionnel délégué** du présent guide.

Les inscriptions qui sont fermées sont celles qui sont présentes dans la section *Inscriptions sélectionnées*.

En appuyant sur le bouton *Suivant*, la page de confirmation de traitement s'affiche. L'utilisateur peut constater les associations fermées et celles qui ont échoués avec la raison du refus.

5 Changements relatifs à l'inscription

L'association d'une inscription à un professionnel délégué est automatiquement fermée si l'une ou l'autre des actions suivantes est effectuée :

- fermer l'inscription : l'association sera fermée la même date que la fermeture de l'inscription;
- modifier ou annuler le lieu de suivi de l'inscription : l'association sera fermée la veille de la date de début du nouveau lieu de suivi;
- corriger le lieu de suivi : si la correction implique un changement de lieu de suivi de l'inscription, l'association sera fermée la veille de la date de début du nouveau lieu de suivi;
- transférer une inscription (en vertu de la *Lettre d'entente n° 304*) : l'association sera fermée la même date que la date de fin de l'inscription.

Une association fermée ne sera pas réactivée lors :

- d'un rétablissement d'inscription;
- d'une nouvelle inscription auprès d'un nouveau médecin de famille.